

Ne plus travailler qu'avec le guichet de garde ou pas?

Récemment, Sciensano a validé les directives que l'APB et l'OPHACO ont rédigées pour vous et votre équipe officinale. Nous recevons pourtant encore souvent la question légitime concernant la livraison uniquement par le guichet de garde.

Il n'y a pas d'unanimité sur la question. Nous énumérons ci-dessous quelques réflexions. Il nous manque toutefois encore des preuves suffisantes pour nous prononcer de manière unanime. Beaucoup dépend aussi de la situation dans la pharmacie. Nous demandons à tous les titulaires de prendre les mesures les plus appropriées en se basant sur ces réflexions. Mettez ici en balance le risque de contamination du personnel avec :

- le service, les soins pharmaceutiques de qualité et le bon fonctionnement de la pharmacie (1);
- l'aspect psychologique du personnel **(2)**;
- le risque de contamination de patients sains (3).

REFLEXIONS :

A/ Service en pharmacie

En partant du principe que les directives (lien) sont strictement suivies, Le risque de contamination du personnel est faible. Pour rappel, les principales sont:

- les patients symptomatiques ne sont pas admis dans la pharmacie **et**
- les mesures d'hygiène sont respectées (1.5 m de distance, lavage des mains régulier, désinfection régulière du comptoir, éventuellement protection transparente du comptoir (plexi etc.)) **et**
- dans l'officine il n'y a pas plus de patients que ceux qui peuvent être servis immédiatement.

Ces mesures permettent de prester des soins pharmaceutiques suffisants et d'assurer un service optimal (1). Le risque de contamination dans la pharmacie de patients sains est donc également limité à un minimum (3).

Toutefois dans la pratique quotidienne, il est possible que des patients symptomatiques se présentent néanmoins à la pharmacie (contrairement à la directive d'envoyer un mandataire non symptomatique). Les directives stipulent que **le guichet de garde peut alors offrir un canal distinct occasionnel** afin de garder un patient suspecté positif hors du flux non-contaminé. Les surfaces du guichet de garde doivent ensuite être désinfectées étant donné le risque élevé de contamination pour un patient suivant (3) (y compris le bancontact et le microphone, ...). Des solutions supplémentaires sont utiles (si le guichet de garde est utilisé) comme le paiement sans contact (via une application).

Le patient ne doit pas toucher le guichet et doit recevoir un petit sachet avec le(s) produit(s) et les explications de bonne utilisation de ce(s) produit(s) (soins pharmaceutiques)

B/ Nous déconseillons donc un service systématique par le guichet de garde.

Lors d'un **service systématique via le guichet de garde**, toutes les directives restent d'application : désinfection régulière du guichet de garde (toutes les 2 heures ou immédiatement en cas de service d'un patient symptomatique) . Pour ce faire, le personnel devra se rendre à l'extérieur ce qui est contraignant (2). Le temps nécessaire pour désinfecter correctement un guichet de garde de manière adéquate par rapport à la surface plane d'un comptoir est un facteur limitant (3). De plus, vu la proximité du patient symptomatique avec le guichet de garde, le risque de contamination de surface est

plus grand. Le guichet de garde peut aussi constituer un container qui amène des gouttelettes dans la pharmacie par les mouvements d'ouverture et de fermeture. En outre, il convient aussi de tenir compte de la distance de sécurité entre les patients qui attendent à l'extérieur (sur le trottoir) et le temps d'exposition éventuellement augmenté pendant l'attente. Le bon fonctionnement du service et la possibilité de soins pharmaceutiques de qualité seront toujours moindres dans cette option .

Source: FIP HEALTH ADVISORY CORONAVIRUS SARS-CoV-2/ COVID-19 PANDEMIC: Information and interim guidelines for pharmacists and the pharmacy workforce (19 mars 2020)

<https://www.fip.org/files/content/priority-areas/coronavirus/Coronavirus-guidance-update-ENGLISH.pdf>